

PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUY AMERICAN ACT

Projet de résolution

CONSIDÉRANT l'adoption d'un décret le 25 janvier 2021 par le président américain visant le resserrement des lois américaines d'achat de biens et services locaux par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que les États-Unis sont le premier partenaire commercial du Québec, où se dirigeaient 71,2 % des exportations totales en 2019 et que ces exportations étaient alors en constante croissance;

CONSIDÉRANT les liens commerciaux importants des entreprises canadiennes, québécoises et plus particulièrement celles de la Couronne-Sud avec les entreprises américaines dont les chaînes de valeur sont étroitement liées et même intégrées;

CONSIDÉRANT que des mesures favorisant le transport ferroviaire à des coûts plus abordables soient instaurées;

CONSIDÉRANT que les conséquences du renforcement du protectionnisme américain sur les entreprises pourraient les pousser à se délocaliser vers les États-Unis et à y consacrer des investissements qui auraient pu se faire dans notre région;

En conséquence :

Il est proposé par

Et appuyé par

Et résolu :

QUE le Conseil de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud demande aux gouvernements fédéral et provincial de :

- Soutenir financièrement les entreprises subissant des pertes de revenus liées à l'adoption du décret américain;
- Réagir au raffermissement des mesures protectionnistes américaines en faisant des représentations auprès du gouvernement américain et en négociant des exemptions pour les produits d'origine canadienne;
- Mettre en place des mesures fiscales visant à inciter les entreprises manufacturières à accroître leurs investissements locaux.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé